LOGEMENT

Un relais de vie

A Rambouillet (Yvelines), l'architecte Benjamin Fleury est parvenu à placer un objectif de réinsertion au cœur du projet altruiste qu'il a développé autour d'un jardin collectif.

PHOTOS : DAVID BOUREAU

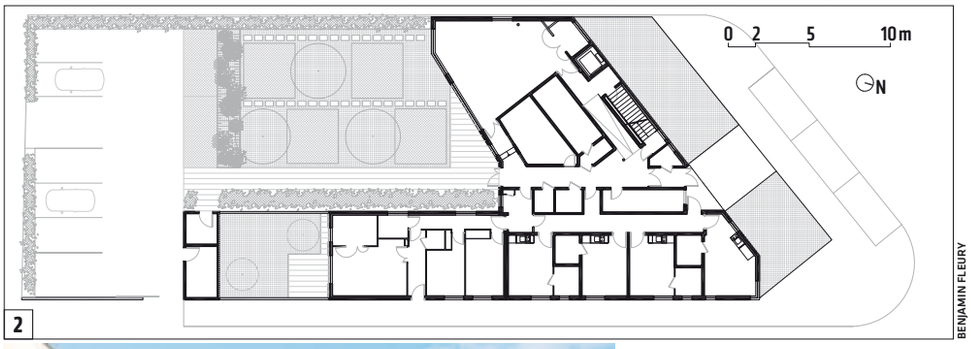

BENJAMIN FLEURY

1. Bien insérée dans la ville, la maison-relais devrait permettre à ses habitants de retrouver leur place dans la société.
2. Plan du rez-de-chaussée. Celui-ci ménage de vastes espaces communs pour encourager le vivre-ensemble.
3. La façade sud se caractérise par d'amples percements offrant aux logements luminosité et vue imprenable sur l'enclos, où des ateliers seront animés par un bénévole des jardins familiaux de Rambouillet.

« Une belle expérience », c'est par ces mots que Benjamin Fleury décrit la création de cette maison-relais érigée au-dessus des voies ferrées, non loin de la gare de Rambouillet, telle une vitrine de l'engagement social de la municipalité. Amateur de projets « porteurs de sens », il se dit prêt à renouveler l'aventure dès que possible, heureux d'avoir pu apporter sa pierre en offrant un toit à vingt-quatre résidents en situation de grande précarité. Un toit, mais aussi un lieu pour réapprendre dignement la vie en société.
En cela, il n'a eu qu'à se réjouir de l'implantation stratégique de la parcelle – un ancien parking situé en cœur de ville –, qui préserve de ce fait les habitants du risque de la relégation. Mais c'était compter sans le voisinage d'une résidence en accession privée récemment livrée… « Au départ, la maison-relais devait être le premier jalon d'un écoquartier, explique Benjamin Fleury. Notre projet initial, inspiré du modèle de la grange en bois, a provoqué un tollé : trop voyant, trop distinct de son environnement ! Il a fallu tout recommencer en respectant la typologie constructive du quartier et batailler ferme pour ne pas avoir à reproduire en façade l'enduit saumon de l'immeuble voisin… » Heureusement, le principe originel du projet a pu être préservé : celui d'un bâtiment en équerre – insérant entre ses deux branches un jardin collectif – à l'intérieur duquel « les espaces communs sont traités comme des espaces publics ».

Un plan qui tisse du lien

Pour lutter contre la tentation des personnes désocialisées de se cloîtrer dans leurs logements, l'architecte a travaillé la question des seuils et imaginé un parcours qui incite à évoluer de la sphère intime vers l'extérieur (jardin ou cité) en passant par les espaces communs. Les appartements (studios et T2) situés de R+1 à R+3 sont ainsi desservis par de larges circulations et un escalier entièrement décloisonné permettant de rejoindre deux grandes salles et une cuisine situées au rez-de-chaussée, de plain-pied sur le jardin. L'aile sud accueille l'appartement d'un assistant social (disposant d'un accès indépendant et d'un patio), un bureau ainsi que quatre chambres d'urgence. La difficulté ayant été pour le concepteur d'articuler les espaces de manière à ce que les pièces de vie donnent sur le jardin au moyen de percements généreux ; salles de bains et paliers se déployant en façade nord, côté voie ferrée. Soucieux de « mettre de la poésie dans l'anodin », il a en outre soigné le graphisme des façades, imposant une bichromie palladienne des enduits et dessinant des lignes de crête qui « viennent se découper sur le ciel ». Sans oublier le jardin, muni d'un carré potager, d'arbres fruitiers et d'une ligne de framboisiers, auxquels il viendra l'an prochain, à l'invitation des usagers, goûter… comme le fruit du travail bien accompli. ■ *Félicie Geslin*

FICHE TECHNIQUE **Maîtrise d'ouvrage :** Sogemac Habitat. **Maîtrise d'œuvre :** Benjamin Fleury (architecte), MDtec (économiste), EVP (BET structure), CFERM (BET fluide), Albert & Compagnie (environnementaliste). **Entreprise générale :** Chanin. **Surface :** 1 020 m² Shon. **Montant des travaux :** 1,945 million d'euros HT. **Date de livraison :** 2013.